

Le Journal des Chapelains

N° 52 | Décembre 2021

Bonnes fêtes
à toutes et à tous!



SOMMAIRE

- 4-5: Dans notre ville
- 6: Vie de quartier
- 7: Jeunesse citoyenne
- 8-9: Centre municipal d'action sociale
- 10-11: Dans nos écoles
- 12-13: Développement durable
- 14-17: DOSSIER - Chantier d'insertion
- 18: Travaux
- 19: Rénovation énergétique
- 20-21: Enfance - Jeunesse
- 22-23: Sports, Vie associative
- 24-27: Espace Didier Bienaimé
- 28-29: Culture
- 30-31: Agenda
- 32: L'info en plus
- 33: Élections
- 34: Expression politique
- 35: État civil

HÔTEL DE VILLE

Rue du Maréchal Leclerc

Ouvert du lundi au vendredi
En accès libre de 8h45 à 12h
Sur rendez-vous de 13h30 à 17h15
03 25 71 34 34
com@la-chapelle-st-luc.eu

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Olivier GIRARDIN

RÉDACTRICE EN CHEF

Rachida ANDRIATSIORY

RÉDACTION ET MISE EN PAGE

Pierre CHINON

PHOTOGRAPHIES

Ville de La Chapelle Saint-Luc,
unsplash.com, freepik.com, Aaron BURDEN,
Laurent SALLARD, Stéphane BOTTARD,
C^{ie} Théâtre en anglais, JEREMIAH,
Jean-Marc FEDRIGO, David SCHAFFER,
PROSTOOLEH.

IMPRESSION

Imprimerie Paton, groupe Morault
Saint-André-les-Vergers

DISTRIBUTION

ADREXO, La Chapelle Saint-Luc

Le Journal des Chapelains
est imprimé à 6500 exemplaires
sur du papier issu de forêts
durablement gérées



Dépôt légal à la parution



CÉRÉMONIE D'HOMMAGE À CLAIRE TAPPREST-MAITROT

La Ville a rendu hommage à cette Chapelaine décédée lors des attentats de 2015 à Paris, au Bataclan, ainsi qu'aux 130 autres victimes des attaques de cette funeste soirée du 13 novembre.

Rue Claire Tapprest-Maitrot
La Chapelle Saint-Luc, le 13 novembre 2021



Olivier GIRARDIN

Maire

Vice-président de Troyes

Champagne Métropole

Conseiller départemental

AUX GÉNÉRATIONS QUI VIENNENT

Drôle de période que ce cycle entamé il y a bientôt deux années... L'irruption de cette pandémie mondiale qui repart encore et encore en cette fin d'année sous une forme inconnue...

Nos forêts impactées par des parasites d'un genre nouveau sur fond de dérèglement climatique, des catastrophes naturelles qui se multiplient, se répandent et se répondent à l'infini...

Nous semblons «petits bouchons sur la rivière» avoir perdu la main sur notre destinée. Momentanément? La réponse nous appartient... Encore.

En cette veille de fêtes, me voilà animé semble-t-il, d'un état d'esprit bien sombre... Que nenni!

En effet, si dans ce moment, on pourrait céder au pessimisme de l'analyse des faits et des événements, je demeure résolu à conserver l'optimisme de la volonté!

Nous le devons aux générations qui viennent. Serais-je sous l'emprise d'une béatitude versant dans le mystique? Pas du tout.

J'ai observé notre cérémonie du 11 novembre. Tous ces enfants, transis de froid et pourtant ô combien respectueux de la solennité du moment.

J'ai vu ces familles, ces anciens combattants; fiers, émus de cet hommage de cette jeunesse chapelaine saluant leur drapeau et leurs anciens avec déférence et enthousiasme. J'ai vu et observé tout cela et, une fois de plus, j'ai pensé qu'il ne tenait qu'à nous les adultes pour transmettre le meilleur de nous-mêmes aux générations qui viennent. Ce dont nous n'avons pas été capables, eux le seront si nous les y aidons.

De ce moment privilégié, dans le froid et la grisaille, j'ai conclu que lorsque nous portions les dossiers pour que notre Ville soit «Cité éducative», que nous renouvelions notre engagement auprès de l'UNICEF en tant que «Ville amie des enfants», que nous allions investir (avec d'autres) plusieurs millions d'euros dans nos crèches et l'accueil des tout petits, nous travaillons à améliorer nos services au quotidien mais encore, nous donnons aux générations qui viennent plus de chance d'être «meilleures que nous».

En cette période de fêtes, malgré la crise sanitaire, je veux souhaiter à toutes et tous de partager des moments de joie et de bonheur avec les autres. Je pense évidemment particulièrement à celles et ceux qui sont dans la peine ou la difficulté, et je forme le vœu que chacune et chacun d'entre nous regarde les plus jeunes avec à l'esprit et au cœur que demain peut et doit être meilleur. Ils le valent bien. Je vous le promets.



Randonnée éco-citoyenne, première édition !

**POUR UNE
VILLE PROPRE**
**FAITES COMME
CHEZ VOUS !**

En collaboration avec l'association Or'phelins et dans la continuité de son plan propreté, la Ville a organisé le 5 novembre sa première randonnée éco-citoyenne.

Munis de gants, gilets, pinces et sacs, les 80 volontaires ont ainsi ramassé 150 kilos de déchets dans les rues de la ville, en suivant un itinéraire préalablement défini ponctué de plusieurs points de départ répartis sur le territoire communal.

Merci à tous les participants, qui ont œuvré à ce nettoyage urbain pour le bien-être collectif.

BILAN DE L'ACTION

36 KG DE DÉCHETS RECYCLABLES

66 KG DE DÉCHETS MÉNAGERS

48 KG DE DÉCHETS EN VERRE

244 MASQUES CHIRURGICAUX JETABLES

*Ouvrez l'œil, les dates des prochaines randonnées
seront bientôt communiquées !*



Premiers participants au départ de l'Hôtel de Ville



Petits et grands ont pu frissonner devant les désormais habituelles décorations d'Halloween installées au parc Pierre Pitois.

Les agents de la Ville n'ont pas hésité à vous mettre dans l'ambiance horripilante avec une multitude de détails à découvrir, des marionnettes, des pierres tombales, des fleurs et les inevitables citrouilles...



Initiation aux premiers secours avec la DDSP*

Accompagnés de M. Cyrille Souvais, brigadier de police au sein de l'unité de prévention des conduites à risque du commissariat de Troyes, les jeunes ont été initiés aux gestes de premiers secours au complexe sportif Lucien Pinet le 13 juillet dernier.

Ce rendez-vous s'inscrit dans le cadre du projet « prévention armes et stupéfiants », qui regroupe des actions menées tout au long de l'année...

DES ACTIONS DE SENSIBILISATION QUI MOBILISENT LES JEUNES

Le brigadier, connu des enfants pour ses interventions pédagogiques, a ainsi présenté les gestes à connaître sur un mannequin, en utilisant également un défibrillateur automatisé externe (DAE) sous les yeux attentifs des participants.

* Direction départementale de la sécurité publique



Si vous aussi, vous souhaitez vous former aux gestes qui sauvent, rendez-vous sur le site Internet du ministère de l'Intérieur : www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Les-gestes-qui-sauvent



La bravoure récompensée

Les agents de la police municipale ont reçu la médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement lors de la cérémonie du 11 novembre, suite à la prise d'otage de mars 2020.

Ils étaient six à être présents ce 3 mars 2020, six agents qui, dès le début d'après-midi, sont intervenus sur les lieux afin de sécuriser la zone d'intervention. Accompagnés de la brigade d'intervention de la police nationale, ils ont été ciblés par les premiers coups de feu du tireur devant son appartement, avant que ce dernier ne tire également sur leur véhicule.

« J'ai une immense gratitude envers les forces de l'ordre en général, en particulier les policiers municipaux chapelains qui ont été pris pour cible [...] »

Olivier Girardin



L'Est éclair N° 24 405 • 4 mars 2020



Agents de médiation, en permanence à vos côtés

Connus de toutes et de tous, les agents chapelains sont un véritable relais et créateur de lien social entre les personnes (*jeunes, habitants...*). Ils interviennent également dans des situations difficiles et tentent de trouver des solutions pour ainsi éviter les situations conflictuelles.

Présents dans tous les quartiers de la commune, les agents de médiation ont des missions très diverses au service des habitants :

- ils développent des activités ponctuelles avec les jeunes ;
- ils consolident le lien social avec les jeunes en les orientant vers des institutions et partenaires (*mission locale, point conseil emploi situé avenue Jean Moulin*) ;
- ils effectuent un travail de prévention à destination des habitants, tout en assurant la tranquillité publique ;

- ils travaillent en collaboration avec les éducateurs spécialisés ;
- ils veillent au bon déroulement des manifestations organisées par la Ville ;
- ils effectuent une veille matérielle et technique (*signalisation des dysfonctionnements matériels, vandalismes...*) ;
- ils peuvent assister les personnes isolées, et également effectuer un relais auprès des services spécialisés.

S'appuyant sur la proximité et le dialogue, ils sont présents du lundi au dimanche et également entre 19h et 1h du matin de mai à octobre, puis de 18h à minuit de novembre à avril.

SERVICE COHÉSION URBAINE

03 25 71 62 25 • cohesion.urbaine@la-chapelle-st-luc.eu
15 ter avenue Jean Moulin

« ANIM'QUARTIER »

LA FÊTE DE PROXIMITÉ QUI SÉDUIT LES CHAPELAINS

Cette 2^e édition d'Anim'Quartier a une nouvelle fois fait mouche, en proposant diverses activités pour petits et grands curieux, sportifs et gourmands !

Le 16 octobre dernier, sous le soleil, les Chapelains ont ainsi pu découvrir plusieurs stands, comme celui dédié à la mise en place du plan propreté de la Ville, ou encore ceux de la TCAT, de la Sécurité routière, de l'association Lucavélo... La promotion des mobilités douces sur le territoire de notre commune était au cœur de cette action plébiscitée par un public venu en nombre pour l'occasion.

**RENDEZ-VOUS LE 21 DÉCEMBRE
AU CENTRE SOCIAL VICTOR HUGO
POUR UN ANIM'QUARTIER SPÉCIAL NOËL**



Gymnase Albert Camus, le 16 octobre



◀ Circuit de véhicules électriques

▼ Démonstration technique
de la brigade cynophile
chapelaine



Actions financées par l'État dans le cadre du Contrat de ville et organisées par le service Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP), en partenariat avec les services de la Ville, les conseils citoyens, le Centre de Santé Chapelain, la Sécurité routière, Troyes Aube Habitat, Plurial - Mon Logis, TCM et les associations Amitiés Solidaires Chapelaines, Lucavélo, Or'Phelin et Zéro Déchets.

Le titre « Ville amie des enfants » renouvelé jusqu'en 2026



Une collectivité titrée se caractérise avant tout par la qualité de ses actions et de ses initiatives en direction des enfants âgés de 0 à 18 ans.

Elle place l'innovation sociale au cœur de sa politique Petite enfance, Enfance et Jeunesse, et met en œuvre les principes de la CIDE*.

Afin de renouveler le titre obtenu en 2017, la Ville a été auditionnée le 15 septembre 2021 en visioconférence par les représentants d'UNICEF France.

Le but de cet échange était de présenter le plan d'action municipal pour l'enfance et la jeunesse, qui repose sur les cinq engagements suivants, communs à toutes les villes du réseau :

- le bien-être de chaque enfant et chaque jeune ;
- la lutte contre l'exclusion, la discrimination et pour l'équité ;
- un parcours éducatif de qualité ;
- la participation et l'engagement de chaque enfant et chaque jeune ;
- le partenariat avec UNICEF France.

La volonté affichée par les représentants de la collectivité est de participer pleinement au développement de l'enfant, de favoriser son épanouissement, de le socialiser dès le plus jeune âge et d'assurer son bien-être pour en faire une personne à part entière.

SUITE À CETTE AUDITION, L'OBTENTION DU TITRE A ÉTÉ VALIDÉE POUR LE MANDAT 2020-2026

M. Dru, président d'UNICEF France, a félicité la Ville par un courrier daté du 27 octobre, dans lequel il indique également que la sensibilisation menée en faveur des déplacements doux, par le circuit vélo « La Roue Libre », a été l'un des points forts de la candidature de La Chapelle Saint-Luc.

* Convention internationale des droits de l'enfant



Pour la Journée internationale des droits de l'enfant, les jeunes Chapelains, vêtus de bleu, ont reproduit le mot UNICEF à l'aide de néons de la même couleur. Parvis de l'espace Franklin • 19 novembre

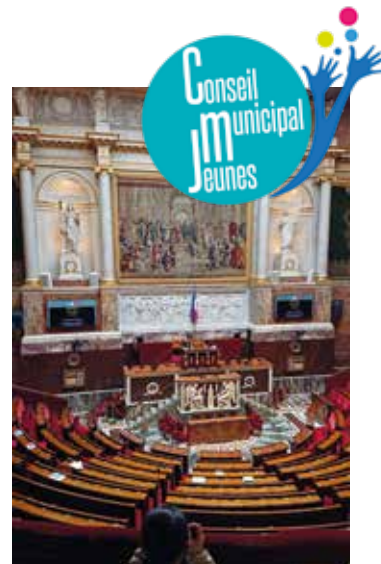
L'Hôtel de Ville s'était également paré de bleu du 19 au 21 novembre pour l'occasion !

SORTIE ÉDUCATIVE ET FORMATRICE POUR LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES



Les enfants du CMJ ont eu la chance de découvrir, le 19 octobre dernier, le palais Bourbon, l'hôtel de Lassay, le jardin des Tuileries puis la tour Eiffel...

Lors de cette journée, les jeunes et leurs quatre accompagnateurs ont effectué une visite guidée de l'Assemblée nationale et accédé à l'hémicycle, tout en appréciant les explications sur le rôle de cette institution emblématique de la République.



ATELIER DÉCOUVERTE DES MILIEUX PROFESSIONNELS ET FORUM DE L'ORIENTATION

Atelier « Développement de l'enfant », le 12 octobre au centre social V. Hugo.



Ces ateliers à destination des collégiens de 4^e ont repris au début du mois d'octobre. Ils ont pour but de les aider à choisir leur voie dans cette année scolaire cruciale en matière d'orientation, qui peut aboutir à un cursus général, technologique ou professionnel.

FORUM DE L'ORIENTATION

Afin de leur permettre de découvrir d'autres pistes d'apprentissage, la prochaine édition du forum de l'orientation à destination des élèves de 3^e se tiendra en mars 2022.

La « Parent'aile », nouveau Lieu d'Accueil Enfants - Parents dans votre Ville

Connu également par son acronyme **LAEP**, ce lieu d'accueil va vous permettre de rencontrer d'autres parents, de jouer, partager des instants précieux avec votre ou vos enfants...

Inspiré des Maisons vertes créées par Françoise Dolto (*pédiatre et psychanalyste française*) en 1979, le LAEP est un espace de jeux convivial et gratuit qui accueille de manière libre et sans inscription les enfants de la naissance à 3 ans accompagnés de leur père, mère, ou d'un adulte référent.

UN LIEU QUI PERMET DE ROMPRE L'ISOLEMENT TOUT EN CONTRIBUANT À LA SOCIALISATION DE L'ENFANT

Totalement gratuit et anonyme, cet espace implanté au sein du CAS Marcel Defrance et porté par le CMAS vous permettra également de bénéficier d'un temps d'écoute et d'échange avec une équipe d'accueillants.

OUVERTURE PRÉVUE EN JANVIER 2022
les mardis matin (de 9 h à 11 h 30),
les jeudis après-midi (de 14 h 30 à 18 h)
et un samedi par mois (de 9 h à 11 h 30)
hors vacances scolaires et jours fériés.

Thé dansant à l'espace Didier Bienaimé, pour le bonheur de nos aînés



Animé par l'orchestre Yannick Champion et avec la participation de l'association Amitiés Solidaires Chapelaines, ce thé dansant a tenu toutes ses promesses.

Les Chapelains de 70 ans et plus ont pu profiter de ce chaleureux après-midi du 23 novembre pour se retrouver, parfois après de longs mois sans se voir. Autour d'une boisson et de quelques gourmandises, la centaine de seniors présente a ainsi pu échanger et danser sur les mélodies jouées par l'orchestre pour leur plus grand plaisir...



COLIS OU BONS DE NOËL À DESTINATION DES SENIORS
CETTE ANNÉE, L'INSCRIPTION ÉTAIT OBLIGATOIRE POUR EN BÉNÉFICIER



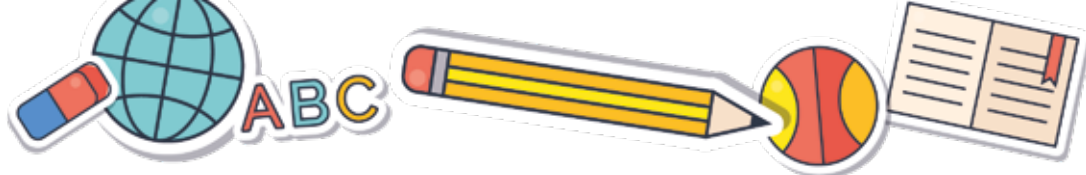
Les inscriptions ont été réalisées à la fin du mois de septembre, dans les différents CAS de la Ville.

Ville de
La Chapelle Saint-Luc
Centre Municipal d'Action Sociale



Afin de respecter les dispositions de la loi RGPD, relative à la protection des données personnelles, il vous a été demandé cette année de vous inscrire au CMAS de la Ville afin de bénéficier des colis ou bons de Noël.

La distribution des colis s'est tenue les 13 et 14 décembre à l'Espace Didier Bienaimé, et les bons seront envoyés par voie postale.



Les « Cités éducatives », un label d'excellence



Dispositif né en 2017 à partir d'initiatives menées sur le terrain par les élus locaux, différents services de l'État et les associations, le label « Cités éducatives » décerné au territoire Chantereigne – Montvilliers concerne les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans.

Selon l'endroit de naissance, sa famille, l'école fréquentée, les chances de réussite ne sont pas les mêmes. C'est pourquoi une alliance de trois ministères a décidé de mettre en œuvre des mesures fortes à chaque étape du parcours scolaire des enfants.

L'ENJEU : LUTTER CONTRE LES DÉTERMINISMES SOCIAUX EN MOBILISANT LES ÉNERGIES AUTOUR DU DEVENIR DE LA JEUNESSE DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Suite à la mobilisation nationale lancée par le président de la République, les « Cités éducatives » s'inscrivent dans le cadre des récentes mesures prises par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse :

- scolarisation obligatoire dès 3 ans ;
- dédoublement des classes ;
- plan mercredi ;
- dispositif « Devoirs faits » ;
- prime Rep+ ;
- petits-déjeuners à l'école.

.....

Cette labellisation, la première à l'échelle départementale, concerne dix écoles (dont les deux collèges chapelains) réparties dans deux zones Rep+ de deux communes, La Chapelle Saint-Luc et Les Noës-près-Troyes, soit le quartier prioritaire politique de la ville (QPV) Chantereigne – Montvilliers (voir carte ci-contre).

Valable pour une durée de trois ans, ce label a pour objectif de déployer une stratégie ambitieuse d'amélioration des conditions d'éducation autour de trois axes : conforter le rôle de l'école, promouvoir la continuité éducative en associant les familles, et ouvrir le champ des possibles, c'est-à-dire développer l'ambition des enfants.

L'APPORT DE MOYENS SUPPLÉMENTAIRES

Une convention, signée entre l'État et les collectivités le 30 septembre dernier, contractualise l'apport de renforts dans les domaines humains et financiers :

- mise en place d'un chef de file (M. Transler, principal du collège P. Brossolette) et d'une cheffe de projet opérationnel (M^{me} Garreau) ;
- versement d'un fond de la « Cité éducatives » au collège « tête de Cité » ;
- une enveloppe spécifique pour les projets pédagogiques déléguée au préfet, au bénéfice d'actions innovantes existantes et d'actions nouvelles à destination des jeunes.

« 80 territoires éligibles ont été sélectionnés après un travail fin avec les préfets et les recteurs. »

Nous proposons désormais aux collectivités, sans qui rien ne se fera, de s'engager dans cette démarche, au travers de l'élaboration d'une stratégie territoriale ambitieuse et partagée. L'État sera là pour les accompagner avec près de 100 millions d'euros engagés sur les trois prochaines années et l'engagement de toute la communauté éducative. »

Jean-Michel Blanquer

Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Julien Denormandie

Ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ville et du Logement



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

MINISTÈRE
CHARGÉ
DE LA VILLE
ET DU LOGEMENT



Sophie GARREAU

Cheffe de projet opérationnel
de la Cité éducative

Quel est votre rôle au sein de la Cité éducative?

« C'est un rôle de coordinatrice, je fais le lien entre le comité de pilotage et le comité technique afin de mettre en œuvre, avec les personnes chargées de la politique de la ville des deux communes, des actions sur les trois axes stratégiques (voir ci-contre). Pour cela, je suis également en lien avec les coordinateurs Rep+, la CAF, le centre médico-social... Je dois aussi gérer l'enveloppe financière qui nous a été transmise sur trois ans, et ajuster le plan d'action en fonction. »

Quelle est la plus-value pour le territoire?

« On travaille avec les 0-25 ans, soit avant, pendant et après l'école... Il y a pour l'instant moins d'actions sur les tranches 0-3 et 16-25 ans, pour lesquelles nous allons innover. Pour la dernière tranche, environ 50 % des jeunes concernés, nous renforçons les actions existantes (programme de réussite éducative (PRE), dispositif ENVOL...). »

Il y a un gros besoin pour les 16–25 ans, sur l'insertion, l'orientation, l'ambition et la notion très positive « d'accrochage scolaire ».

AU TOTAL, 3 913 JEUNES SONT CONCERNÉS

En partenariat avec les associations locales qui sont spécialisées dans le domaine de l'insertion, nous allons par exemple mettre les jeunes en situation de projet pour développer leur autonomie et leur estime de soi. Ils doivent être au cœur du dispositif, s'impliquer, et cette vision est en parfaite adéquation avec le travail effectué par les différents services de la Ville concernés.

La Cité éducative va permettre de mettre en synergie toutes les actions déjà en place, les renforcer et en créer de nouvelles...

MÊMES PROBLÉMATIQUES ET MÊMES OBJECTIFS

On a des projets multipartenaires, le but est de profiter de l'expertise des différents structures très implantées localement (l'association familiale, l'AJD, le centre social V. Hugo) dans le domaine éducatif pour créer des projets d'envergure, afin de renforcer la relation parents-enfants et faire venir les familles dans les écoles.

Il faut montrer aux parents, aux associations et aux professionnels ce que nous faisons et expérimentons dans le QPV Chantereigne – Montvilliers, pour pouvoir être encore plus ambitieux sur un plus grand territoire.»

CITÉ ÉDUCATIVE CHANTEREIGNE – MONTVILLIERS

- ✓ Portée collectivement par l'Éducation nationale, les deux communes et la préfecture de l'Aube.
- ✓ Plusieurs acteurs associés: la région académique Grand Est, la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, TCM, la CAF, ainsi que différents partenaires institutionnels ou associatifs du territoire.
- ✓ Des moyens humains en renfort et une enveloppe globale de 660 000 € répartie sur la durée de la convention.



« C'est ainsi que La Chapelle Saint-Luc, avec la ville des Noës-près-Troyes, contribuera aux valeurs de notre pays et à l'égalité des chances pour tous nos jeunes. C'est aussi ça le contrat républicain. »

Olivier Girardin

Quelques astuces pour un Noël écoresponsable

Il existe aujourd'hui de nombreuses alternatives pour organiser des fêtes respectueuses de l'environnement. Voici une sélection d'idées à tester dès cette année !



• LE SAPIN •

Optez pour un sapin en pot (*on peut le louer ou bien le replanter pour le réutiliser l'année d'après*) !

Si on prend un sapin classique, le mieux est d'en choisir un d'origine française et de surtout penser à le faire recycler (*voir les points de collecte ci-dessous*).

• LES DÉCORATIONS •

Cette année, pourquoi ne pas se lancer dans le fait maison (*guirlandes de bonbons, pommes de pin peintes, gâteaux en forme de sapin, etc.*) ?

Pour les illuminations, vérifiez que les ampoules soient basse consommation et qu'elles ne restent pas allumées toute la nuit.

• LE CALENDRIER DE L'AVENT •

Il existe des calendriers réutilisables d'une année sur l'autre, dans le commerce ou faits maison, que l'on garnit soi-même de friandises, d'objets, ou encore de petits mots...

• LES REPAS •

Il faut bien calculer les quantités pour limiter le gaspillage alimentaire et conserver les restes. Privilégiez également les produits de saison !

• LE PAPIER CADEAU •

Vous pouvez utiliser du tissu (*voir ci-dessous, la pratique japonaise du furoshiki*) ou du papier kraft qui est recyclable. Pensez aussi à conserver le papier cadeau classique pour le réutiliser plus tard.



• LES CADEAUX •

Offrez des expériences (*concert, atelier, etc.*) plutôt que des objets ! Privilégiez aussi les petits artisans plutôt que les gros magasins, le commerce physique plutôt que celui en ligne, les circuits courts et le local. Les objets de bonne qualité, réparables, d'occasion ou issus du réemploi sont aussi une piste à explorer...

Enfin, pour les plus débrouillards, vous pouvez vous essayer aux cadeaux faits maison !

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Différents points de collecte des sapins de Noël jalonnent notre ville à partir du 27 décembre, jusqu'au 31 janvier. Le but de cette opération est de transformer ces végétaux en copeaux afin de réaliser les futurs paillages des massifs floraux.

- Place du Hameau Saint-Luc ;
- parking Danton ;
- rue Georges Merle ;
- place Saint-Luc ;
- centre commercial Le Cygne ;
- rue Jean Mermoz ;

- plaine ludique – Espace jeunes Franklin ;
- rue Jules Massenet ;
- parking ACM Mille Couleurs ;
- place des Hâtées ;
- rue Marcel Defrance.



Mobilité active et durable

Quelles solutions ?

1. Le vélo, mode de déplacement rapide pour les trajets en ville, et qui permet de rester en forme !

Pour regonfler ses pneus ou effectuer des petits entretiens, une borne d'auto-réparation est accessible à tous en bordure du circuit « La Roue Libre ».

www.ville-la-chapelle-st-luc.fr/Decouvrez-le-circuit-velo-La-Roue-Libre.html

Retrouvez le Marcel, vélo à assistance électrique mis en place par TCM, qui est à disposition en libre-service (*locations de courte durée*) pour se déplacer dans l'agglomération.

www.troyes-champagne-metropole.fr/habitervivre/se-deplacer-dans-tcm/le-marcel/

Autre solution, des vélos sont disponibles en location à l'espace Victor Hugo.

2. La marche à pied, pour des trajets plus courts et pour rencontrer la ville de plus près...

Vous pouvez emprunter, en totalité ou en partie, le chemin de randonnée urbaine de la Ville (16,7 km) et ainsi découvrir de nombreux monuments, parcs et espaces verts...

www.ville-la-chapelle-st-luc.fr/Randonnee-Chapelaine.html

3. Les transports en commun, si on va plus loin, si on a du mal à se déplacer ou simplement par mauvais temps.

De nombreuses lignes de bus traversent la ville, n'hésitez pas à vous rendre sur le site Internet de la TCAT afin de calculer le meilleur itinéraire.

Les lignes D2, D3, D5, D6 et D7 fonctionnent le dimanche et sont gratuites !



Afin de favoriser toujours un peu plus les modes de déplacement alternatifs, en trottinette, vélo ou encore gyroroue, vous trouverez ici, en orange les aménagements cyclables de notre Ville et, en pointillés verts la voie verte du canal de la Haute-Seine



PRÉCURSEURS DANS LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

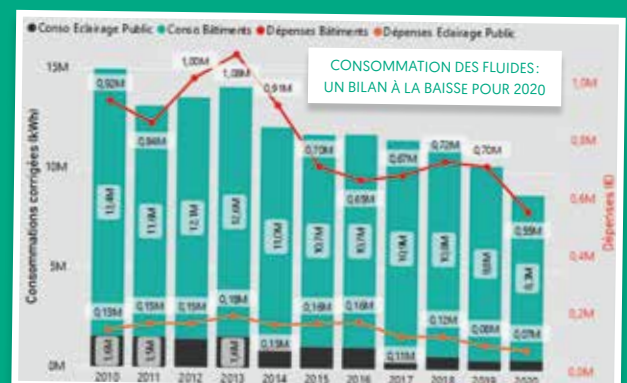
La Ville a engagé, en 2010, un plan permettant d'économiser les fluides (*eau, gaz, électricité, chaleur, carburants*) utilisés dans ses installations. Le coût des fluides par habitant est passé de 92 € en 2010 à 51 € par habitant aujourd'hui, soit presque divisé par deux malgré l'augmentation du prix de certaines énergies.

Le coût global de l'éclairage public a été également divisé par deux en utilisant la technologie à LED et en renégociant les abonnements avec des puissances souscrites inférieures.

En 2016, précurseurs avec deux autres communes et accompagnés par le SDEA, nous avons équipé 530 candélabres avec une technologie LED innovante pour l'époque. Nous arrivons actuellement en fin de garantie avec un nombre de pannes important sur les tronçons rénovés en 2016. Heureusement, la technologie LED est fiabilisée aujourd'hui avec une garantie de 10 ans. En conséquence, pour une meilleure qualité de service, un programme d'équipement de nos candélabres avec de nouveaux modules d'éclairage LED performants est en route.

Par le « décret tertiaire », la loi nous impose pour 2030 de réduire de 40 % notre consommation d'énergie par rapport à 2010. Avoir été précurseurs dans les économies d'énergie nous rend cet objectif facile à atteindre et surtout permet de mobiliser les économies réalisées depuis 10 ans sur d'autres secteurs stratégiques comme la biodiversité, l'éducation ou la mobilité douce...

LA MEILLEURE ÉNERGIE EST CELLE QUE NOUS NE CONSOMMONS PAS !



Douze années d'insertion par l'activité économique

L'atelier et chantier d'insertion (ACI) de La Chapelle Saint-Luc accompagne depuis 2009 les personnes très éloignées de l'emploi.

Après avoir soufflé ses 10 premières bougies, l'ACI continue d'aider une population en demande de ce dispositif d'aide au retour à l'emploi.

Porté par la Ville (*Mission Insertion, Commerce et Artisanat*), l'ACI chapelain présente un excellent taux de réinsertion en partie dû au suivi poussé et personnalisé de ses bénéficiaires.

Le but de ce dispositif est de « remettre le pied à l'étrier » à des gens éloignés de l'emploi pour des raisons diverses.

Par le biais des ACI, ils peuvent ainsi (ré)apprendre à respecter un rythme de travail, créer un lien social avec leurs collègues ou encore gagner en autonomie sur le plan administratif... Cette acquisition de compétences, de nouveaux réflexes et habitudes est indéniablement un point positif pour leur futur.

UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE,
UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
ET UNE RÉMUNÉRATION

QUI EST CONCERNÉ ?

- Les jeunes, hommes et femmes, de moins de 26 ans en grande difficulté
- Les bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS...)
- Les demandeurs d'emploi de longue durée
- Les travailleurs reconnus handicapés

QUEL TYPE D'EMPLOI ?

- Des métiers « supports » en CDDI* de 30 à 35 h.
- Agent d'entretien (espaces verts/propreté urbaine - voirie)
 - Agent d'entretien des locaux
 - Agent de restauration collective

* Contrat à durée déterminée d'insertion

Embauchés par la Ville sur des métiers « supports » (voir encadré ci-contre), les agents en CDDI perçoivent une rémunération subventionnée par l'État (via la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi - DIRECCTE), le conseil départemental et la commune.

Un suivi régulier est mis en place afin d'accompagner au mieux ces personnes en difficulté vers une totale autonomie sociale et financière, avec par exemple le dispositif « français langue professionnelle » (FLP) porté par l'Association Familiale, et les « cours d'accès aux savoirs de base en français » animés par l'association AATM (Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants).

Un projet professionnel est également défini à la signature du contrat, afin d'orienter la personne vers une formation adaptée ou une filière en demande de main-d'œuvre.



QU'EST-CE QU'UN CHANTIER D'INSERTION ?

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) proposent un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.

Les salariés des ACI bénéficient d'une rémunération au moins égale au Smic. Les ACI sont conventionnés par l'État et bénéficient d'aides pour accomplir leurs missions.

L'ACI fait partie - avec l'association intermédiaire (AI), l'entreprise d'insertion (EI) et l'entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) - des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

Source : ministère du travail



Christian DUCOURANT

Conseiller municipal délégué
auprès de M. le Maire
en charge de l'Emploi, de l'Insertion,
des Anciens Combattants,
du Commerce et de l'Artisanat.



Quel est l'objectif majeur de l'ACI ?

« Le but du chantier d'insertion est de sélectionner des demandeurs d'emploi chapelains très éloignés de l'emploi, en demande aussi bien professionnelle que sociale. Nous stabilisons ces personnes en grande précarité avec une rémunération, et en créant un lien avec les organismes sociaux d'État ou de la Ville, comme le CMAS ou les crèches... »

Quand nous tenons la commission de recrutement, nous constatons la grande détresse de ces personnes, certaines arrivent tout juste en France, doivent trouver un logement, d'autres n'ont pas de moyen de locomotion... C'est pour cela que l'on intervient : si vous avez des difficultés sociales, la réussite professionnelle ne viendra pas tout de suite, il y a des priorités.

Nous tenons à ce quand ils quittent la collectivité, au bout de deux ans maximum, ils aient un permis de conduire, un moyen de locomotion, une formation qualifiante ou un emploi pérenne. Ils ont également un projet professionnel à suivre, mis en place à la signature, avec des formations sur leur temps de travail. C'est un réel moment privilégié, une nouvelle chance. »

Quels sont les profils recherchés ?

« En priorité les bénéficiaires des minima sociaux, les demandeurs d'emploi de longue durée, et toutes les personnes qui éprouvent des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

C'est à nous, durant la commission de recrutement de juger au cas par cas pour sélectionner les personnes qui rentreront dans le dispositif, en analysant les difficultés et le projet professionnel présenté, qui est le fil rouge lors du passage chez nous. Quand la personne s'en éloigne, on lui rappelle que c'est pour cela qu'on l'a embauchée. On donne des idées, on oriente les gens en fonction des aptitudes et du taux de recrutement des filières. »

Quel est le rôle et l'implication de la Ville dans ce dispositif ?

« C'est une particularité, nous sommes la seule commune à porter un chantier d'insertion en direct, les autres passent par des associations, cela est très valorisant pour la commune.

C'est l'intercommunalité qui gère l'emploi en général, mais pas ici. Nous avons choisi de le faire, c'était nécessaire. C'est une chance d'avoir le chantier d'insertion à notre disposition, on peut résoudre ainsi beaucoup de problèmes concernant l'intéressé. La sensibilité sociale de l'équipe municipale est affirmée, et la gestion en direct de l'ACI correspond parfaitement à cela... Un budget y est dédié, un agent y consacre plus de 60 % de son temps de travail. Également, les travailleurs en CDDI bénéficient des mêmes avantages que les agents communaux, ce qui n'est pas forcément le cas partout.

COÛT TOTAL POUR 1 CDDI : 23 160 €

SUBVENTIONS (DIRECCTE, CONSEIL DÉPARTEMENTAL) : 20 642 €

COÛT POUR LA COMMUNE : 2 518 €

Nous nouons également de bonnes relations avec certaines entreprises, comme le restaurant Holly Diner, qui vient d'ouvrir et a embauché plusieurs serveurs ou encore le groupe Derichebourg, qui embauche des personnes issues de l'ACI qui correspondent à leurs critères, avec en prime des formations à la clé... »

Comment bénéficier de l'ACI ?

« Les conseillers Pôle Emploi inscrivent les personnes jugées bénéficiaires* sur une plateforme, appelée la plateforme de l'inclusion. On reçoit les candidatures de façon dématérialisée et délivrons à l'embauche, si le profil analysé lors de la commission de recrutement convient, ce que l'on appelle un pass IAE (insertion par l'activité économique) qui sera valable deux ans.

Ces deux années sont là pour leur remettre le pied à l'étrier d'un point de vue social mais également sur la maîtrise de la langue, les formations, l'obtention du CACES ou encore du permis de conduire de différentes catégories...

Parfois, nous recevons aussi des candidatures spontanées, ou des profils qui nous sont envoyés par le CMAS ou le service Ressources humaines de la Ville. La décision finale d'embauche se fait toujours durant la commission de recrutement. »

* Les jeunes, hommes et femmes, de moins de 26 ans en grande difficulté, les bénéficiaires de minima sociaux, les demandeurs d'emploi de longue durée et les travailleurs reconnus handicapés.



SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX
Espaces verts - PHOTO D'ARCHIVE



SERVICE ENSEIGNEMENT
Restauration scolaire - PHOTO D'ARCHIVE



SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX
Serres municipales

LANCÉS EN 2009, LES ACI ONT REMIS
182 PERSONNES SUR LE CHEMIN DE L'EMPLOI.

A.C.I.
Atelier Chantier d'insertion



Session de recrutement avec le groupe Derichebourg, Pôle Emploi, TCM
et La Chapelle Saint-Luc, le 9 septembre au centre social Victor Hugo

Arrivé d'Afghanistan sur le sol français il y a cinq ans, M. Fayinda Mohammad Bahadri a intégré la collectivité en CDDI début 2020, au service Espaces verts.

Que vous a apporté l'ACI ?

« J'ai commencé en arrivant par l'entretien des stades (entretien des structures sportives de la Ville au sein du service des Sports et de la Vie associative), je suis maintenant aux Espaces verts pour la mairie de La Chapelle Saint-Luc.

En arrivant, je ne travaillais pas... Je n'aime pas ça, rester tous les jours à la maison. Je suis plus calme maintenant, il y a plus d'argent aussi pour aider ma famille restée au pays. Avant d'arriver en France, c'était difficile. Maintenant, tout se passe bien, avec les collègues, avec l'équipe...

J'ai aussi retrouvé d'autres Afghans, c'est important de ne pas être tout seul, je connais plein de monde maintenant.

La Ville m'a aidé à trouver un travail, mais aussi un logement avec les assistantes sociales, ça m'a beaucoup aidé car les gens n'ont pas confiance quand on est au chômage, il faut qu'on nous donne aussi notre chance de prouver qu'on veut bien faire. »

Quels sont vos projets pour l'après ?

« Je souhaiterais retourner dans le bâtiment, c'est le métier que j'exerçais en Afghanistan,



j'aimerais vraiment retrouver un emploi dans ce domaine si l'occasion se présente.

Je commence la semaine prochaine une période d'immersion avec une entreprise de maçonnerie à Saint-André-les-Vergers, pour quinze jours.

Le plus difficile c'est d'y rentrer, mais si on montre que l'on sait travailler, tout se passera bien pour la suite... »



Le pont d'Orléans rouvre après 6 mois de travaux

Initialement programmés pour une durée de 4 mois, les travaux ont été prolongés afin d'apporter quelques améliorations aux attentes initiales.

La réouverture du pont a eu lieu le 10 novembre, à 18h, pour les cyclistes, piétons et véhicules légers. À ce jour, les véhicules de plus de 10 tonnes ne sont pas encore autorisés à circuler sur l'ouvrage.

QUELQUES AMÉNAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES

La création d'une voie verte et l'élargissement de la chaussée sur laquelle piétons et cyclistes pourront circuler en toute sécurité sont deux des changements suite aux travaux réalisés. Ils ont également permis de remettre en état l'ouvrage, afin de pouvoir techniquement lever la limitation de tonnage en place depuis de nombreux mois.

Au cœur du chantier, le 23 septembre 2021



RAPPEL DES TRAVAUX EFFECTUÉS

- nettoyage complet de l'ouvrage ;
- renforcement du tablier (*poutres et hourdis*) ;
- vérinage et calage du tablier afin de remplacer les appareils d'appui métalliques existants par d'autres en élastomère fretté ;
- réfection générale de l'étanchéité de l'ouvrage ;
 - reprise de tous les bétons dégradés (*armatures, béton projeté, inhibiteur de corrosion, imperméabilisant de surface*) ;
 - aménagements nécessaires à la recentralisation de la circulation ;
- création d'une voie verte en sable stabilisé, et pose d'une barrière de sécurité en bois ;
- mise en place de joints de chaussée ;
 - ragréage des garde-corps ;
- mise en œuvre du béton bitumineux pour constituer la couche de roulement sur la chaussée et les trottoirs.

Réouverture du pont d'Orléans, le 10 novembre 2021



COÛT TOTAL : 1 000 000 €^{TTC}

FINANCEMENT CONSEIL DÉPARTEMENTAL : 750 000 €



FINANCEMENT VILLE : 250 000 €



Merci pour votre patience et votre civisme.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Il incombe aux riverains de procéder au nettoyage du trottoir situé devant leur habitation en vue d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.



Ainsi, le désherbage, l'élagage, le balayage des feuilles mortes et autres détritiques, ou le déblaiement et le salage en cas de neige et/ou de verglas en hiver relèvent de la responsabilité de chacun.

Pour une copropriété de type vertical, comme un immeuble de plusieurs étages, l'entretien du trottoir doit être assuré par le syndicat de copropriété.



EcoToit, pour plus de confort chez soi

EcoToit, c'est quoi? – Votre passeport pour un logement plus écologique, plus économique et confortable!

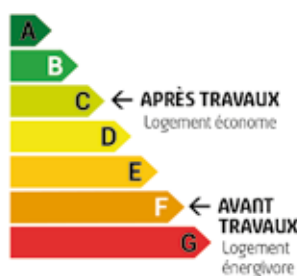
Mobilisée aux côtés des particuliers engagés dans des travaux de rénovation énergétique de leur logement, EcoToit prend un nouveau cap en proposant désormais un accompagnement 100% gratuit; une disposition nouvelle, consécutive au déploiement national du programme SARE – service d'accompagnement à la rénovation énergétique*.

Depuis sa création en juin 2018, EcoToit a accompagné 60 projets de rénovation – complète, partielle ou en « auto-rénovation » (*travaux faits maison, par le propriétaire*) – sur différents types d'habitat de toute époque de construction.

La plateforme propose un accompagnement personnalisé, à chaque étape du projet: diagnostic et aide à la priorisation des travaux, informations sur les financements possibles, mise en relation avec des professionnels du bâtiment certifiés RGE (*reconnu garant de l'environnement*), suivi des consommations énergétiques après travaux...

** Le programme SARE est initié par le ministère de la Transition écologique et solidaire, le ministère de la Cohésion des territoires, avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie. La région Grand Est met en œuvre ce dispositif sur son territoire. Dans ce cadre, TCM s'est vu accorder une subvention pour trois ans.*

**UNE RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE SIGNIFIE
UN PATRIMOINE
IMMOBILIER REVALORISÉ !**



Après une rénovation globale performante.

Contact: 03 25 72 51 94 (*puis tapez 2*)
ecotoit@troyes-cm.fr
www.ecotoit.troyes-champagne-metropole.fr

Pour toute question d'ordre financier, fiscal ou juridique, préalable à la définition de votre projet, contactez l'ADIL, agence départementale d'information sur le logement :
03 25 72 51 94 (*puis tapez 1*)
contact@adil10.fr

Pour tout autre renseignement, la direction Développement durable, Énergie, Climat se tient à votre entière disposition. Vous pouvez contacter Juliette Sandrin, animatrice EcoToit, ou Benjamin Fallais, technicien EcoToit, par téléphone au 03 25 72 51 94 (*tapez 2*) ou par mail à l'adresse suivante : ecotoit@troyes-cm.fr

Vacances dynamiques pour l'ACM Mille Couleurs...



Halloween, le 29 octobre
à l'ACM Mille Couleurs



Atelier artistique, le 2 novembre
à l'ACM Mille Couleurs



Découverte du hockey,
le 25 octobre au gymnase
Albert Camus



Atelier BD, le 29 octobre
à la médiathèque Éliane Chartier
[voir page 29]



Jeux de société, le 2 novembre
à l'ACM Mille Couleurs



ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS
« MILLE COULEURS »

03 25 80 20 51
14, rue Raymond Chasseigne
à La Chapelle Saint-Luc

ACM
**Mille
Couleurs**

... et pour la nouvelle entité dédiée aux 8 - 17 ans, Franklin animation



Création d'une fresque,
le 25 octobre à l'espace Franklin



Découverte du basketball,
le 2 novembre au gymnase
Pierre Brossolette



Fête de fin de session,
le 5 novembre à l'espace Franklin

LA
SEMAINE
DU
GOÛT

Dans le cadre de la Semaine du Goût®, plusieurs ateliers autour de l'alimentation et de l'importance du choix des produits que nous mangeons ont été mis en place dans les écoles chapelaines.

C'est ainsi que les élèves ont pu découvrir des saveurs familières et inconnues par des dégustations, mais aussi se familiariser avec la culture des patrimoines culinaires et le « bien-manger ».



École maternelle Simone Weil



École maternelle des Hâtées



École maternelle Jean Jaurès

Vacances d'automne avec le service des Sports et de la Vie associative

Les éducateurs de la Ville ont, une fois encore, largement participé au bien-être des enfants de la commune durant les vacances d'automne.

Au programme, de multiples découvertes sportives mais aussi des valeurs que s'efforcent de transmettre les agents au gré de leurs actions.

Atelier motricité avec l'ACM Mille Couleurs, le 26 octobre au gymnase Albert Camus



Course d'orientation avec Franklin animation, le 27 octobre au parc des Prés de Lyon



Basketball avec Franklin animation, le 2 novembre au gymnase Pierre Brossolette



Atelier cirque avec l'ACM Mille Couleurs, le 29 octobre au gymnase Albert Camus

RETOUR DES STAGES ESTAC EN 2022

Destiné aux jeunes Chapelains et Chapelaines, un tournoi de futsal découpé en catégories d'âge offrira la possibilité aux participants de gagner des stages qui se dérouleront pendant l'été 2022.

En partenariat avec l'OMS, TCM et bien évidemment l'ESTAC, ce tournoi se déroulera en début d'année au gymnase Pierre Brossolette, si les conditions sanitaires le permettent.

PLUS D'INFORMATIONS

03 25 70 19 21 ou 03 25 70 19 25 • sports@la-chapelle-st-luc.eu

- STAGES POUR LES GAGNANTS DES 2 CATÉGORIES •
- STAGES POUR LES FILLES PARTICIPANT AU TOURNOI •
- STAGES ATTRIBUÉS POUR L'ÉTAT D'ESPRIT •
- STAGES ATTRIBUÉS POUR L'ATTITUDE, LE COMPORTEMENT ET L'IMPLICATION DES JEUNES SUR LE TERRITOIRE CHAPELAIN •



Une nouvelle Course des enfants placée sous le signe du respect

Habituellement organisée pendant les festivités de la Saint-Luc, annulées cette année, la tant attendue Course des enfants s'est tout de même déroulée au complexe Lucien Pinet.

PARTICIPATION RECORD AVEC 370 INSCRITS

Le record de participation a été battu pour cette nouvelle édition, avec 370 inscriptions réparties dans les quatre courses proposées (*détail ci-dessous*), ouvertes aux enfants et également à leurs parents depuis maintenant trois ans.

4 COURSES PROPOSÉES

- 6 - 8 ans • 700 mètres
- 9 - 10 ans • 1000 mètres
- 11 - 13 ans • 1400 mètres
- Parents • 700 mètres en marchant ou 2100 mètres en courant

Le mercredi 13 octobre, petits et grands ont foulé la piste du complexe sportif dans la bonne humeur et dans un bel esprit compétitif, tout en respectant les nobles valeurs du sport.

Après ces efforts, l'Office municipal des sports a offert un goûter et une médaille aux participants, ravis de cette belle journée passée sous le soleil.



COURSE
DES ENFANTS

SAISON CULTURELLE 21|22

Lancement réussi !

En partie reprogrammée, la saison passée sera agrémentée de nouveautés aptes à nourrir la soif de découverte du public de la salle chapelaine.

Le rendez-vous tant attendu était donné le vendredi 24 septembre dans les travées de l'Espace Didier Bienaimé (EDB), après de longs mois d'attente...

Le public venu en nombre a ainsi pu découvrir les nouveaux gradins de la salle, avant de se plonger dans une présentation détaillée de la saison à venir, effectuée conjointement par M. Claude Fontugne, directeur de l'EDB, et par l'élue déléguée en charge de la culture, M^{me} Marie-Françoise Le Borgne-Godard (voir ci-contre).

UNE ENTRÉE EN MATIÈRE ÉNERGIQUE

« The Glossy Sisters », trio vocal féminin entouré de deux musiciens, le premier aux percussions et le second à la basse, a fait preuve d'un dynamisme certain et d'un entrain communicatif pour une ouverture de saison mémorable.

Les applaudissements nourris des spectateurs furent la preuve irréfutable de la réussite de cette soirée, la première d'une belle série...

THE
GLOSSY
SISTERS



f t i p y o
@ESPACEDBIENAIME
www.espacedidierbienaimé.fr

UNE SAISON RENOUVELÉE

En partie similaire au programme de l'édition précédente, cette saison présente cependant plusieurs nouveautés afin de proposer une offre culturelle toujours plus diversifiée.

Nous retrouverons par exemple « M^{me} Fraize », qui a pris le relais de « M. Fraize », « Sauvages », pièce de théâtre mêlant arts numériques et ambiance baroque, ou encore le one-woman-show de Marina Rollman en décembre. Au rayon des nouveautés, le seul en scène « Dans la peau de Cyrano », à la fois drôle et poignant, ou encore la douce voix de la Brésilienne Dom la Nena, qui sera à La Chapelle Saint-Luc en mars...

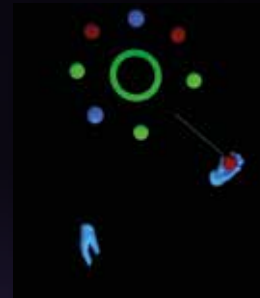


Le programme complet est disponible sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.espacedidierbienaimé.fr

POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE, LA VILLE A OFFERT AUX ÉCOLIERS CHAPELAINS DES PLACES POUR L'ESPACE DIDIER BIENAIME !

Les 7 et 9 décembre, elles et ils ont ainsi eu la chance de découvrir une création originale, expérience insolite de peinture et de théâtre réunis intitulée « Non mais t'as vu ma tête? ». Puis, les 16 et 17 décembre, un spectacle de marionnettes en lumière noire appelé « Zboïng »...

* Écoles maternelles et élémentaires uniquement



Opérationnelle depuis septembre, la billetterie en ligne va vous permettre d'effectuer vos achats de places sur Internet, puis, soit de télécharger vos billets sur votre téléphone, soit de les imprimer !

NOUVEAUTÉ

Les billets (qu'ils soient achetés en ligne, retirés sur place ou envoyés par courrier) comportent désormais un code QR, qui sera scanné à l'entrée de l'EDB.



Scannez le code QR ci-contre ou rendez-vous à l'adresse suivante pour effectuer vos réservations : www.tinyurl.com/billetterie-edb

LES 3, 4 ET 5 FÉVRIER
ESPACE DIDIER BIENAIMÉ

SAISON CULTURELLE 21 22

Cinéma latino américain en VO sous-titrée

du jeudi 3 au samedi 5 FÉVRIER 2022

à l'espace Didier Bienaimé
La Chapelle Saint-Luc

Petite restauration latino le samedi soir

CINÉ LATINO

Chili
● Jeudi 03/02 à 20h
LA CORDILLÈRE DES SONGES

Colombie
● Vendredi 04/02 à 20h
L'ÉTREINTE DU SERPENT

Argentine
● Samedi 05/02 à 17h15
UN COUP DE MAÎTRE

Cuba
● Samedi 05/02 à 20h30
BUENA VISTA SOCIAL CLUB

TOUT PUBLIC, 5€/SÉANCE
BILLETTERIE SUR PLACE - RENSEIGNEMENTS
AU 06 36 73 30 13








 @ESPACEDBIENAIMÉ
 Espace Didier Bienaimé
 Centre culturel
 25 rue du Général de Gaulle
 91100 La Chapelle Saint-Luc
 Billeterie : 06 36 73 30 13
 www.espacedidierbienaimé.fr

«CINE LATINO»
ASSOCIATION INCA

«LA CORDILLÈRE DES SONGES»
Patricio Guzman (Chili - 2019) • 3 février, 20h

«L'ÉTREINTE DU SERPENT»
Ciro Guerra (Colombie - 2015) • 4 février, 20h

«UN COUP DE MAÎTRE»
Gastón Duprat (Argentine - 2019) • 5 février, 17h15

«BUENA VISTA SOCIAL CLUB»
Wim Wenders (Cuba - 1999) • 5 février, 20h30

Tout public • 5€ la séance • Billeterie sur place • Renseignements au 06 36 73 30 13

«LE RÊVE DE MON PÈRE»
CIE PASCAL ROUSSEAU

Rémi enfant rêvait d'étoiles, d'astronautes et de voyages dans l'espace. Devenu adulte, il a bercé sa fille Léa de ses rêves.

Mais voilà, aujourd'hui Léa a 9 ans et Rémi n'est pas là pour lui fêter son anniversaire. Alors Léa transgresse l'interdit. Elle pénètre dans le bureau de son père et y découvre une étrange machine: elle va chercher à communiquer avec lui dans sa station orbitale...

Entre elle et lui, entre la terre et le ciel, entre rêve et réalité, se joue alors un ballet singulier. Qui rêve de qui?

À partir de cirque, de théâtre, musiques et projections, ce spectacle visuel et poétique nous parle de passion, d'espace et de séparation pour une ode pleine d'amour à la relation père-fille.



MERCREDI 9 FÉVRIER • 15H
ESPACE DIDIER BIENAIMÉ

MARDI 22 FÉVRIER • 9H30 ET 10H45
ESPACE DIDIER BIENAIMÉ



«SAUVAGES»
CIE DU LOUP-ANGE

Sauvages est une fresque baroque mêlant voix, clavecin, musique électroacoustique et arts numériques visuels.

Seul en scène, le personnage de la pièce redécouvre un lieu d'enfance, étrangement peuplé d'oiseaux et de sortilèges.

Entre souvenir et mystère, *Sauvages* est une invitation à un monde de merveilles.

JEUDI 24 FÉVRIER • 9H, 11H ET 10H45
ESPACE DIDIER BIENAIMÉ

THÉÂTRE EN ANGLAIS

CIE THÉÂTRE EN ANGLAIS - TROIS SPECTACLES PAR THE REPERTORY COMPANY

« THE HOUND OF THE BASKERVILLES »

Une équipe d'acteurs britanniques de choc vous présente la plus fameuse aventure de Sherlock Holmes que Sir Arthur Conan Doyle ait jamais écrite: « Le Chien des Baskerville ».

« KING ARTHUR & THE KNIGHTS OF THE ROUND TABLE »

Laissez-vous guider par Merlin, vieux renard de magicien qui parle anglais et français pour nous aider le long du chemin! Assis en fer à cheval autour des comédiens ou devant la scène, le jeune public se ravira de musiques et de blagues...

« SHAKESPEARE'S WORLD »

William, lui-même, nous emmène goûter des morceaux de ses meilleures œuvres avec une touche d'humour et d'anachronismes (*pour garder l'attention du jeune public*) en parlant simultanément la langue de Shakespeare et celle d'Instagram!



SAMEDI 5 MARS • 20H30
ESPACE DIDIER BIENAIMÉ



« DOM LA NENA - TEMPO »

DUNOSE PRODUCTIONS

Le nouvel album de Dom La Nena, *Tempo*, parle du temps...

Pas de celui de l'écoute non, mais de ce temps pensé et vécu comme une somme d'instant. La chanteuse-compositrice violoncelliste brésilienne et basée à Paris présente ici une série de petits moments cristallins, parfois ensoleillés, souvent rêveurs, entrecoupés de cette belle nostalgie que les Brésiliens appellent *saudade*.

« FARAËKOTO »

CIE 6^E DIMENSION

Ne pouvant aider leurs parents aux travaux des champs, Fara et Koto sont abandonnés et perdus dans la forêt.

Ces deux êtres intimement liés nous entraînent au cœur de leur cellule fraternelle et nous invitent à interroger notre propre perception de la différence.



MERCREDI 16 MARS • 15H
ESPACE DIDIER BIENAIMÉ

Ateliers artistiques à l'Espace Franklin

Deux ateliers, organisés par l'École de musique dans le cadre des actions «Contrat de Ville», se sont déroulés durant les vacances d'automne à l'Espace Franklin.

Le premier atelier, animé par M. Cain (*percussions*) et par M^{me} Gautier (*danse*) a permis d'apprendre, à tour de rôle, à mettre en corrélation un rythme et des mouvements corporels.

Le second portait sur le slam, et, comme celui organisé en juillet, était animé par M. Delamarre, membre actif de la scène locale... Les jeunes ont ainsi appris plusieurs techniques d'écriture avant de se lancer dans la rédaction d'un texte sur un thème de leur choix.



IL RESTE DES PLACES DISPONIBLES POUR DIFFÉRENTS INSTRUMENTS

Vous souhaitez apprendre à jouer d'un instrument? L'école dispose encore de places disponibles pour les cours de tuba, trompette, violon, hautbois et également en cours de guitare à destination des enfants!

Plusieurs ensembles sont aussi accessibles, comme l'éveil musical (à partir de la moyenne section de maternelle), le djembé enfants ou la chorale...

VENEZ REJOINDRE LES 220 ÉLÈVES DÉJÀ INSCRITS EN NOUS CONTACTANT DÈS AUJOURD'HUI

03 25 71 63 41 • ecole-musique@la-chapelle-st-luc.eu
25 bis, avenue roger salengro



À VENIR AU MUSÉE

«VOYAGE SYMBOLIQUE» • Exposition de peintures d'Isabelle Blanchon

Inspirée par les motifs textiles et l'Orient, fascinée par l'archéologie, l'artiste allie son art à ses passions pour dévoiler la richesse et la diversité des civilisations antiques et contemporaines.

«ART-CHÉOLOGUE, JE RELIE LE PASSÉ AU PRÉSENT»

Les couleurs ne sont jamais le fruit du hasard, les harmonies sont soigneusement étudiées, la peinture la rattache à l'humanité...

www.isabelleblanchon.com



DU 13 MARS
AU 10 AVRIL



La célèbre locomotive miniature à vapeur vive fabriquée par Marcel Christel, visible à la Malterie, a été prêtée le temps d'un week-end à la MOPO* avec plus de 100 objets (*outils, lanternes, documents et livres divers*), pour une exposition sur le patrimoine ferroviaire.

Ce prêt, qui renforce les liens entre les deux musées, est intervenu en septembre dernier dans le cadre des 38^{es} Journées européennes du patrimoine.

**Maison de l'Outil et de la Pensée Ouvrière*



museedelamalterie@la-chapelle-st-luc.eu
03 25 70 04 83

Les ateliers BD font un carton

Du 26 au 29 octobre, les enfants de l'ACM Mille Couleurs et les jeunes usagers du réseau des médiathèques de TCM se sont essayés au 9^e art.

Ils étaient dix, tous venus pour découvrir la bande dessinée et ses subtilités au sein de la médiathèque Éliane Chartier.

Encadrés par Loetitia, bibliothécaire, les artistes ont appris diverses techniques et découvert les différentes étapes de la création d'un album...

PLACE À L'IMAGINATION

Armés de leurs crayons et de leurs feutres, les enfants de l'ACM Mille Couleurs et leur animateur Romain ont ainsi pu créer leur histoire de A à Z, en réalisant une planche de leurs propres mains. Cet exercice a été réussi par les jeunes, assidus et passionnés, qui ont ensuite emporté chez eux leur précieuse création.



**Médiathèque
Municipale**
Éliane Chartier

MÉDIATHÈQUE ÉLIANE CHARTIER
25 bis, avenue Roger Salengro
10 600 La Chapelle Saint-Luc

03 25 71 63 46
mediatheque@la-chapelle-st-luc.eu
www.ville-la-chapelle-st-luc.fr

COUP
DE

LE COUP DE **CŒUR** DE LA BIBLIOTHÉCAIRE

« Ce roman graphique mêlant action, humour et vérités historiques pose une question fondamentale : comment aurions-nous traversé cette période dramatique qu'est la Seconde Guerre mondiale ? »

Alors que Fantasio fait un peu tout et n'importe quoi pour trouver un sens à sa vie, Spirou, lui, essaie de faire ce qui est juste... au risque d'être amené à des actes héroïques.

source : fnac.com





MERCREDI 9 FÉVRIER À 15H
ESPACE DIDIER BIENAIMÉ

LE RÊVE DE MON PÈRE

CIRQUE – THÉÂTRE
Tout public dès 6 ans
Tarifs: 5€ et abonnement

À partir de cirque, de théâtre, musiques et projections, ce spectacle visuel et poétique nous parle de passion, d'espace pour une ode pleine d'amour à la relation père-fille.



MARDI 22 FÉVRIER À 9H30 ET 10H45
ESPACE DIDIER BIENAIMÉ

SAUVAGES

**THÉÂTRE MUSICAL
ET ARTS NUMÉRIQUES**
Tout public et scolaires dès 2 ans
Tarif: 5€

Sauvages est une fresque baroque mêlant voix, clavecin, musique électroacoustique et arts numériques visuels. Entre souvenir et mystère, Sauvages est une invitation à un monde de merveilles.



JEUDI 24 FÉVRIER À 9H, 11H ET 14H30
ESPACE DIDIER BIENAIMÉ

THÉÂTRE EN ANGLAIS

**TROIS SPECTACLES PAR
THE REPERTORY COMPANY,
EN ANGLAIS SANS SURTITRAGE**
Tout public et scolaires dès 12 ans
Tarifs, renseignements et
billetterie au 01 55 02 37 87 ou
resa@theatre-en-anglais.fr

«The Hound of the Baskervilles»
«King Arthur & The Knights
of The Round Table»
«Shakespeare's world»

À PARTIR DU
24

JANVIER

SEMAINE THÉMATIQUE: À LA DÉCOUVERTE DE LOUISE MICHEL

Du 24 au 28 janvier • Espace Didier Bienaimé
Tout public • Entrée libre

EXPOSITION

«Louise Michel, une femme d'exception».
Du 24 au 28 janvier.

CONFÉRENCE

Avec Philippe Mangion. Le 24 janvier, 18h30.

THÉÂTRE

«Louise Michel, la louve». Le 25 janvier, 20h30.

PROJECTIONS

Documentaire et film. Le 27 janvier, 20h.

À PARTIR DU
1^{ER}

FÉVRIER

«LE CAMBODGE BOUDDHIQUE» EXPOSITION

Du 1^{er} au 24 février • Espace Didier Bienaimé
Tout public • Entrée libre

CINÉ LATINO

Les 3, 4 et 5 février • Espace Didier Bienaimé

«LA CORDILLÈRE DES SONGES»

Patricio Guzman (Chili - 2019) • 3 février, 20h

«L'ÉTREINTE DU SERPENT»

Ciro Guerra (Colombie - 2015) • 4 février, 20h

«UN COUP DE MAÎTRE»

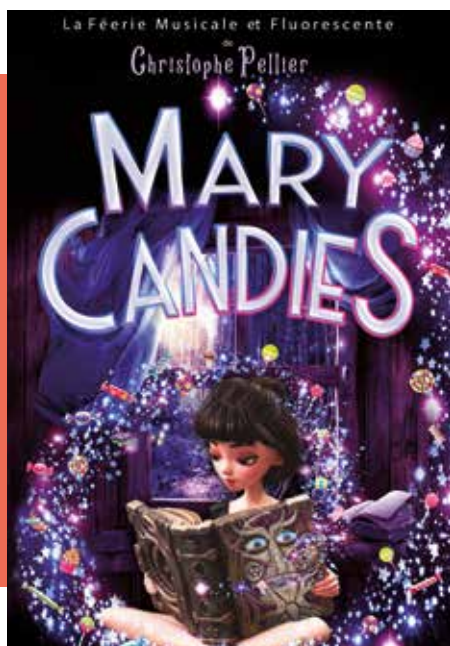
Gastón Duprat (Argentine - 2019) • 5 février, 17h15

«BUENA VISTA SOCIAL CLUB»

Wim Wenders (Cuba - 1999) • 5 février, 20h30

Tout public • 5€ la séance • Billetterie sur place
Renseignements au 06 36 73 30 13





DIMANCHE 27 FÉVRIER À 15H ET 17H30
ESPACE DIDIER BIENAIMÉ

MARY CANDIES

FÉERIE MUSICALE ET
FLUORESCENTE EN ODORAMA

Tout public

Tarifs et billetterie uniquement
disponible sur www.billetweb.fr

Mary Candies, une fillette intrépide,
douée d'une curiosité sans limites,
vient tout juste d'emménager avec
sa famille dans une immense mai-
son...



SAMEDI 5 MARS À 20H30
ESPACE DIDIER BIENAIMÉ

DOM LA NENA

POP & BOSSA BRÉSILIENNE

Tout public

Tarifs: 6€ - 9€

La chanteuse-compositrice violon-
celliste brésilienne et basée à Paris
présente une série de petits mo-
ments cristallins, parfois ensoleillés,
souvent rêveurs, entrecoupés de
cette belle nostalgie que les Brési-
liens appellent *saudade*.



MERCREDI 16 MARS À 15H
ESPACE DIDIER BIENAIMÉ

FARAËKOTO

CONTE DANSE

Tout public dès 6 ans

Tarifs: 5€ et abonnement

Ne pouvant aider leurs parents
aux travaux des champs, Fara et
Koto sont abandonnés et perdus
dans la forêt...

FÉVRIER

«AQUAPRATIC» EXPOSITION AQUARIOPHILIE

Les 19 et 20 février • Malterie

Tout public • Entrée libre

19
& 20

MARS

«RENCONTRE» JOCELYNE HERMANN SALLEY ABSTRACTION LYRIQUE – PEINTURES

Du 1^{er} au 31 mars • Espace Didier Bienaimé

Tout public • Entrée libre

3

RENCONTRES PHILOSOPHIQUES «LA NATURE A-T-ELLE DES DROITS?» CONFÉRENCE ANIMÉE PAR JEAN-MICHEL POUZIN

Le 3 mars, 18h30 • Espace Didier Bienaimé

Tout public • Entrée libre

13

«VOYAGE SYMBOLIQUE» ISABELLE BLANCHON PEINTURES

Du 13 mars au 10 avril • Malterie

Tout public • Entrée libre



RETROUVEZ L'AGENDA
SUR LE SITE DE LA VILLE
www.ville-la-chapelle-st-luc.fr/agenda



Prise de commandement et inauguration

Le nouveau centre d'incendie et de secours Troyes Ouest, implanté à Sainte-Savine, a officiellement été inauguré le 2 octobre dernier.

Cette date, Journée nationale des sapeurs-pompiers, fut la parfaite occasion de décorer plusieurs d'entre eux pour leur engagement et leur travail exemplaire.

La capitaine Nadège Smouts a également effectué lors de cette journée sa prise de commandement officielle au sein de cette nouvelle caserne.



Aube
en Champagne
LE DÉPARTEMENT

TROYES
CHAMPAGNE
MÉTROPOLITAIN



RECENSEMENT



Entre le 20 janvier et le 26 février 2022, à la demande de l'Insee (*l'Institut national de la statistique et des études économiques*), quatre agents recenseurs recrutés par la Ville de La Chapelle Saint-Luc procéderont au recensement d'une partie des habitants de la commune.

Ils se présenteront au domicile des personnes à recenser afin de leur remettre les codes d'accès individuels leur permettant de répondre aux questionnaires en ligne, sur le site Internet sécurisé dédié au recensement.

Pour les habitants ne possédant aucun accès à Internet, des questionnaires papier pourront exceptionnellement être fournis.

Les agents seront munis de leur carte officielle d'agents recenseurs et travailleront dans le respect des gestes barrières.

Les informations apportées (*utilisées pour le calcul de statistiques permettant d'orienter les politiques publiques, les aménagements urbains, etc.*) seront destinées à l'Insee et ne seront en aucun cas transmises à d'autres organismes.

Pour permettre à celles et ceux qui résident dans une maison individuelle de gagner du temps, un courrier accompagné de codes d'accès au site du recensement sera déposé dans leur boîte aux lettres. Ils pourront ainsi répondre aux questionnaires, à distance, dans les cinq jours suivants. En l'absence de réponse sous ce délai, les agents recenseurs prendront contact avec les personnes concernées.

Cette nouveauté ne concernera pas les logements collectifs, pour lesquels les habitants seront contactés comme de coutume par les agents recenseurs.

LE RECENSEMENT EST OBLIGATOIRE : UNE AMENDE PEUT SANCTIONNER LE REFUS DE RÉPONSE.
LES INFORMATIONS APPORTÉES SERONT STRICTEMENT ANONYMES ET CONFIDENTIELLES.

Un portail d'accès au cimetière en ligne

Depuis fin septembre, la Ville a mis en place ce nouvel outil accessible depuis son site Internet.

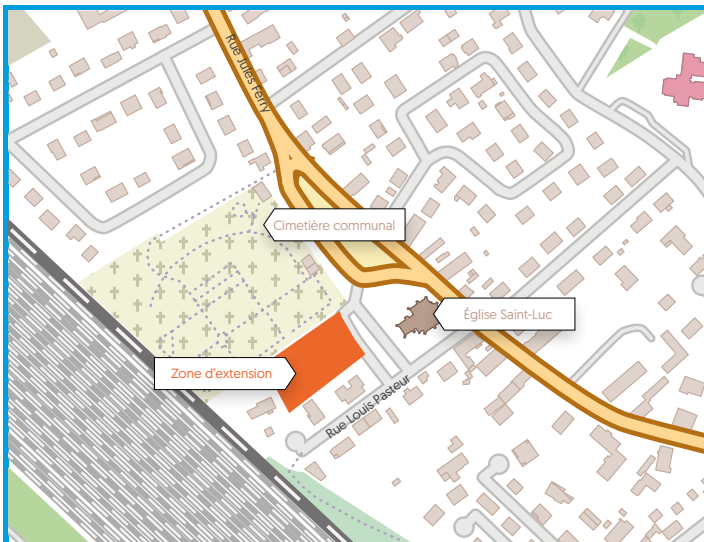
Ce dernier permet à toute personne intéressée de rechercher un défunt par nom, de localiser une sépulture sur le plan, et d'accéder à divers renseignements tels que les tarifs des concessions, le règlement du cimetière, des devis types fournis par certaines entreprises locales, les concessions arrivées à échéance, etc.

Cet accès totalement gratuit permet aux usagers qui le souhaitent de préparer leur visite au cimetière en localisant plus facilement la sépulture qu'ils recherchent.



<https://cimetiere.gescime.com/la-chapelle-saint-luc-cimetiere-10600>

Le service État civil et le gardien du cimetière restent bien sûr à la disposition de toute personne souhaitant des informations relatives au cimetière communal au 03 25 71 34 34.



PROJET D'AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE

Le nombre de places disponibles au cimetière communal étant de plus en plus réduit, l'agrandissement de ce dernier, en utilisant un terrain attenant appartenant à la Ville, est en projet.

Cette extension permettrait de créer environ 300 nouvelles sépultures, ainsi que d'implanter de nouveaux columbariums, des cavurnes et un jardin du souvenir.

Après une première phase d'étude et l'obtention des autorisations nécessaires, les travaux pourraient débuter à la fin de l'année 2022.

Deux échéances électorales majeures en 2022

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Les dimanches 10 et 24 avril 2022

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les dimanches 12 et 19 juin 2022

Pour chaque tour de scrutin, sept bureaux de vote seront ouverts dans la commune. Chacun de ces bureaux fonctionnera grâce à une équipe composée d'un président, d'un secrétaire et de plusieurs assesseurs. Les assesseurs sont des bénévoles et peuvent être chargés de vérifier l'identité des électeurs, de tamponner les cartes électorales, ou de faire émarquer les électeurs sur les listes dédiées.

Elles et ils sont essentiels au bon fonctionnement des bureaux de vote. Plusieurs équipes se relaient au cours de la journée dans chaque bureau de vote, suivant un rythme de roulement de 2h30.

LE RECRUTEMENT DES ASSESSEURS A LIEU EN CE MOMENT !

Pour devenir assesseur, il suffit d'être électeur à La Chapelle Saint-Luc, de posséder la nationalité française et de savoir parler, lire et écrire français.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'en faire part au service Élections, par courrier à l'Hôtel de Ville ou par mail à l'adresse suivante : e.beulant@la-chapelle-st-luc.eu
LES DÉBUTANTS SERONT LES BIENVENUS !

Certains assesseurs peuvent également participer au dépouillement des votes, après la clôture du scrutin. Mais tout électeur chapelain de nationalité française peut également offrir son aide pour cette mission et ainsi devenir scrutateur. Les conditions de recrutement sont les mêmes que pour les assesseurs.

SDEDA ET VALAUBIA, ADEPTES DE L'OPACITÉ

Un incinérateur est une usine qui traite les déchets par combustion partielle en présence d'un excès d'air. Initialement simple four doté d'une cheminée pour l'évacuation des fumées, il est devenu un équipement complexe, imposant et répondant à l'esthétique industrielle de ce début de XXI^e siècle.

Et, naturellement, les systèmes de traitement et de contrôle des rejets sont à la pointe des réglementations et comble de la perfection, il produit de l'énergie.

Cependant, c'est très loin d'être gratuit. L'incinération est probablement le moyen le plus onéreux pour traiter les déchets sans même prendre en compte les coûts invisibles tels que sanitaires et environnementaux ! Ce monstre, insatiable, a besoin d'être constamment alimenté au risque que les ordures ménagères ne lui suffisent pas... D'ailleurs, 5 000 tonnes de déchets industriels devraient y être brûlés chaque année.

Mais l'incinérateur ne fait pas disparaître, comme par magie, ces déchets variés, en volume et en toxicité. Pire même, l'incinération de déchets initialement non toxiques produit des déchets et des fumées toxiques.

Nous nous attendions, au terme de la phase des tests à chaud, en juillet dernier, à disposer d'informations, notamment, des résultats des essais et des contrôles des rejets, mais rien.

Ce rien, très loin des engagements du SDEDA et de VALAUBIA, exaspère la majorité municipale, soucieuse du bien-être et de la santé des Chapelains, nous oblige à quémander des informations qui devraient être publiques.

Le respect des élus et des populations doit être rappelé au SDEDA et à VALAUBIA car au-delà de ce que chacun pense de l'incinérateur, l'accès à l'information sur l'environnement est un droit fondamental reconnu aux citoyens.

**Jean-Paul BRAUN, adjoint au Maire,
au nom de la majorité municipale**

VIGILANCE ET PERSÉVÉRANCE

2021 fut éprouvante, toujours marquée par la pandémie de la Covid-19, qui a fragilisé nos territoires, transformé nos habitudes et modifié notre relation aux autres.

J'ai une pensée pour celles et ceux qui œuvrent pour le bien-être de nos concitoyens : les personnels de santé, les forces de sécurité, les responsables d'association et les acteurs économiques.

L'urgence est constante : protéger toutes les personnes et particulièrement les plus fragiles. Trop d'imprudences et l'épidémie repart ; trop de blocages et l'économie s'enfoncé.

Notre Groupe d'opposition municipale se caractérise par une volonté permanente de communiquer, d'écouter et de débattre. Toutefois, la vigilance s'impose ! Je pense à la sécurité, à la voirie, à la propreté et à nos écoles.

En l'état, le bilan de la majorité est mince :

- notre idée de vidéosurveillance a été reprise mais il s'agit d'une initiative isolée alors qu'un plan global de prévention de l'insécurité doublée par des actions concrètes seraient nécessaires ;
 - la voirie, chacun peut le constater, n'est pas entretenue à un niveau digne de notre cité ;
 - l'exigence de propreté est notoirement insuffisante ;
 - les écoles souffrent d'un manque d'espace.
- Bien sûr, il y a eu un recueil de doléances mais, en face, à quand de tangibles échéances ?

La persévérance de l'opposition est utile à la Ville. Nous demandons maintenant à l'équipe en place de se concentrer sur la relance de notre économie de proximité, en valorisant nos commerces, nos artisans et nos services.

En outre, rétablir notre cohésion sociale devient un défi essentiel. Je pense en priorité à notre vitalité associative, qu'elle s'exprime par le sport ou par la culture.

Je m'adresse à vous qui constituez les forces vivantes de notre chère commune. Je suis heureuse de vous présenter, ainsi qu'à vos proches, en ce début d'année, des vœux de bonheur et de santé, amplifiés par la pleine réalisation de vos projets.

**Hania KOUIDER-SAHED,
au nom du Groupe d'opposition**

INFORMATION DE DERNIÈRE MINUTE

Suite aux démissions de M^{me} Monique ROUSSEL (*majorité*) et de M. Corentin PERRUT (*opposition*), M. Morad BACHAR et M. Hassan ZOUGHAIBY (*opposition*) intègrent le conseil municipal de La Chapelle Saint-Luc le 10 novembre 2021 tout comme M. Mohamed Amine BEN MEHIDI (*majorité*) l'avait intégré le 13 avril 2021 suite au décès de M. Daniel

NAISSANCES

AOÛT

BOINA KASSIM Kays, Abib-El-Fatahou
• DUFFRENE Nora, Sylvie • BLANC
Taywens, Nerva • MARTEAU Elia,
Patricia, Isabelle • ZAAGOUG Mohamed
• LAMRIBAT Zafir, Zoheir, Belkacem
• TRANSLER Eloïse, Sylvie, France •
DRAMÉ Asma, Nour • AHMED Louness

SEPTEMBRE

SAUNOT Bluana, Sylvie, Valérie •
AVSAR Lena • BIDA NEVEU Medine,
Amjad • TRAORE Jewell, Zeïnab, Calorinda
• PARANT Sacha, Pierre, Claude • FARY
Ouwaïs • SANDRÉ TERENCE, Armand •
OUAZIL Imrân • OUAZIL Houdayfa •
MUJANOVIC Emrah

OCTOBRE

NEZIRI Aliyan • KHOUKHI Tasnime •
REZIG Sami • POCHET Kaïs • KOMPAI
Maëlle, Maroyella • SAFI ZADA Maryam

MARIAGES

JUILLET

HOUILLON Michel et
THIERIOT Amandine

DRARI Khalid et
MIMOUN Hadjer

AOÛT

AQUEVILLO Amasaïe et
COQUILLAS Nathalie

BOUBKAR Karim et
ROGÉ Thifanny

POULAIN Léandre et
BOUVRON Marjorie

SEPTEMBRE

FICHOT Adrien et
WOIEMBERGHE Marie

PONH Vi Tchaï et
MEURICE Clémence

MALLEM Lotfi et
NEFZAOUI Narjes

HENRY Valentin et
BERTHAUX Francine

OCTOBRE

BARAN Brian et
NHEAN Neat

COSTEL Valéry et
RUFENACHT Christelle

DÉCÈS

AOÛT

RIBEIRO Maria Isabel épouse ALVES
FERREIRA DA SILVA, 80 ans • LAVERGNE
Christian, 57 ans • SORARUFF Claude,
Marcel, Jean, 83 ans • OURIRI Belkheir,
époux BOUTAHAR, 81 ans • MOREIRA
Clara, Maria, veuve DE SOUSA PINTO,
89 ans • SCHUH Robert, Charles, veuf
BOURGEOIS, 92 ans • LAURENÇOT
Roger, Henri, époux MARAIN, 82 ans •
NOLEY Paul, 99 ans • DARCE Eugénie,
Simone, Denise, 80 ans • MRABET Faïçal,
époux DAGHFAS, 42 ans

SEPTEMBRE

RAULIN Marie, Claudie, Madeleine,
Marguerite, 76 ans • MAYEUX Josiane,
Renée, 83 ans • BELLIOU Michel, époux
DENIS, 61 ans • FIRMIN Guy, Henri,
Paul, 87 ans • SZABADHEGYI Istvan,
époux DEMONGEOT, 84 ans • CORNEVIN
Jean-Pierre, Charles, Jules, Gabriel, veuf
PAULEAU, 77 ans • GUILBARD Michel,
Gaston, Henri, époux GOSSOT, 82 ans •
BERTHAUX Jacky, Raymond, Louis, Marcel,
76 ans

OCTOBRE

• KIVAGI Mohamed, époux NOUARI, 97 ans
• BOUMHAOU Daoud, époux OUFKIR,
78 ans • GOULET Roger, Jean, époux
CHARTIER, 83 ans • BERTHOU Yves,
Joseph, Louis, 83 ans



www.ville-la-chapelle-st-luc.fr



www.facebook.com/LaChapelleSaintLuc



www.twitter.com/LaChapelleStLuc



www.instagram.com/lachapellesaintluc



www.youtube.com/user/LaChapelleSaintLuc



Le Conseil Municipal
vous présente ses

Meilleurs Vœux

de santé, de bonheur et de réussite
pour cette nouvelle année !

